ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 4 MARS 1973

RHONE - 2e CIRCONSCRIPTION



Lucien DURAND

CANDIDAT DU PARTI SOCIALISTE

s'engage
dans le cadre du programme commun

- à multiplier les contacts avec la population de façon à maintenir un dialogue permanent
- à rendre compte régulièrement de son mandat
- à œuvrer pour construire un nouveau type de vie où l'homme se sentira responsable de son avenir et de celui de la collectivité
- à vouloir, avec le concours de tous,

changer la vie

dans le respect et la défense des libertés individuelles

Lucien DURAND

Lucien DURAND a 39 ans, il est marié, père de famille, habitant Vaise depuis sa naissance, issu d'une famille ouvrière (père cheminot, mère ouvrière). Il travaille dans un cabinet de géomètres-experts, depuis 20 ans. La situation des salariés de sa profession l'a amené à créer une section syndicale dont il sera, pendant 9 ans le secrétaire régional bénévole, ayant, en plus des responsabilités nationales. En même temps il suit les cours du soir de l'Institut du Droit du Travail et de la Sécurité Sociale dont il obtient le diplôme supérieur.

Père de deux enfants, il anime le Conseil de Parents d'élèves du secteur scolaire de son quartier. Son attachement à l'école publique l'a fait désigner comme membre de la Délégation Départementale de l'Education Nationale.

En 1966, il participe à la création de l'Association des Locataires des HLM où il demeure, et en devient le Président.

Par son action syndicale, il découvre l'importance de la vie politique de chaque jour et c'est tout naturellement qu'il entre au Parti Socialiste. Les militants lui donnent rapidement des responsabilités. Par son action en faveur de la réunification des forces socialistes et de l'Union de la Gauche, il devient responsable de la Section de la 2e Circonscription. Le Congrès de réunification des Socialistes, en juin 1971, fut pour lui, comme pour les membres de l'équipe qui l'entoure, une première victoire et l'élaboration du Programme Commun : un grand espoir.

Pour ces raisons, et pour la constance de son attitude politique, les militants socialistes de la 2e circonscription l'ont désigné pour représenter le Parti Socialiste dans la 2e circonscription. Les Radicaux de Gauche ont entériné le choix sans réserve, et Lucien DURAND, devient le candidat de l'Union de la Gauche Socialiste et Démocrate.

son suppléant

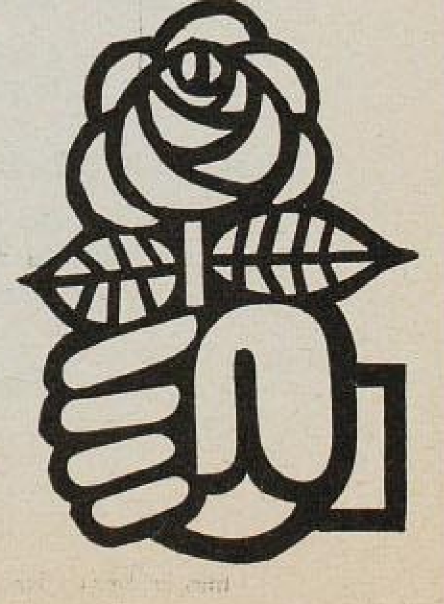
René ROUSSOULY

KINÉSITHÉRAPEUTE

46 ans, marié, 2 enfants,
Chef de Groupe au Centre de l'Escale à l'Hôpital Ste-Eugénie
Chargé d'Enseignement à l'Ecole de Kinésithérapie de l'Université Claude-Bernard.

voter Lucien DURAND dès le premier tour, c'est assurer la victoire de la Gauche au 2e tour

PARTI SOCIALISTE



UN PROGRAMME DE LIBÉRATION

Le Parti Socialiste ne parie pas sur le miracle. Candidat au pouvoir, il mesure les risques et en connaît le poids. C'est au système économique et politique qu'il s'attaque : au seul système, au système tout entier, sur lequel est édifiée une société injuste et décadente et c'est ce système qu'il propose de changer.

Pour y parvenir, il a avec le Parti Communiste et les Radicaux de Gauche élaboré un Programme Commun de Gouvernement dont nous vous présentons quelques mesures immédiates et irréversibles :

LES SALAIRES, L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

— Pas de salaires inférieurs à 1.000 F par mois.
— La stabilité des prix sera un objectif permanent.
— Ouverture des droits à la retraite : 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes. Pas de retraites inférieures au S.M.I.G.
— Durée du travail : 40 heures en 5 jours avec maintien du salaire.

LA SANTE ET LA SECURITE SOCIALE

— Les ordonnances de 1967 seront abrogées. Les trusts pharmaceutiques seront nationalisés.
— Prise en charge à 100 % des dépenses d'hospitalisation.

URBANISME - LOGEMENT - EQUIPEMENTS COLLECTIFS

— Un débat constant avec la population assurera la définition collective des plans d'urbanisme.
— Il sera mis fin à la spéculation foncière et immobilière.
— Le logement social sera déclaré prioritaire.
— Priorité donnée au développement des transports en commun.

EDUCATION NATIONALE

— L'Education Nationale garantira le droit de chacun à l'éducation initiale et permanente.
— La gratuité des études et des fournitures sera assurée.
— Une allocation d'études sera attribuée aux étudiants.
— L'éducation nationale sera laïque.

GESTION DEMOCRATIQUE DE L'ENTREPRISE

— Renforcement du rôle des Comités d'entreprise, d'établissement et des délégués du Personnel.
— Lorsque les travailleurs de l'entreprise en exprimeront la volonté, il sera possible de s'acheminer vers l'AUTOGESTION.

LES NATIONALISATIONS

— Ensemble du secteur bancaire, grandes compagnies d'assurance privées et certaines grandes entreprises.

LES INSTITUTIONS NATIONALES ET LES LIBERTES

— Application de la représentation proportionnelle pour les élections à l'Assemblée Nationale et aux assemblées régionales.
— L'article 16 qui donne au Président de la République les pleins pouvoirs sera abrogé.
— Durée du mandat du président de la République : 5 ans.
— Incompatibilité du mandat de député avec l'exercice de certaines activités professionnelles.
— Après le vote du Parlement, le programme de gouvernement deviendra contrat de législature.
— La loi « anti-casseur » du 8 juillet 1970 sera abrogée, les polices parallèles seront dissoutes.
— Les partis et les candidats aux élections devront publier leur budget.
— Si la confiance du pays est refusée aux partis majoritaires, ceux-ci renonceront au pouvoir pour reprendre la lutte dans l'opposition.

LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LA DECENTRALISATION

— La Commune : la participation des citoyens sera assurée par la consultation régulière des associations représentatives de toutes les catégories d'habitants et d'usagers.
— Le département doit devenir maître de son exécutif.
— La région disposera d'une assemblée élue au suffrage universel direct.

L'ADMINISTRATION

— Une loi démocratisera la formation et le recrutement des fonctionnaires.
— Le mouvement de privatisation du secteur public sera arrêté.

LE DROIT A L'INFORMATION

— L'O.R.T.F. assurera sa mission d'information en garantissant l'expression et la confrontation des courants d'opinions et de pensée.

POLITIQUE ETRANGERE : Nous œuvrerons pour :

— Un désarmement général universel et contrôlé.
— La dissolution simultanée des Traités de l'Atlantique Nord et du Pacte de Varsovie.
— La construction d'une Europe socialiste.

POUR FAIRE ABOUTIR CE PROGRAMME, VOTEZ **PARTI SOCIALISTE**

VOTEZ **Lucien DURAND**

René Roussouly

Pour eux, la liberté et le socialisme ne se séparent pas.

imp. e. brun - lyon